

Que fait l'artification au concept d'art ? Approches philosophiques

Colloque international de philosophie de l'art, Louvain-la-Neuve, 25-26 janvier 2018

Appel à contributions – aux doctorants/ écoles doctorales (merci de transmettre aux personnes susceptibles d'être intéressées)

Les propositions, en anglais ou en français, doivent parvenir pour le 15 septembre 2017 au plus tard à l'adresse : Danielle.lories@uclouvain.be

Elles doivent comprendre :

- un titre
- le nom de l'auteur
- une présentation de l'auteur (non pas au sens strict un CV, ne pas dépasser 100/150 mots)
- un résumé de 300 mots maximum
- 3 à 5 mots clés et quelques références essentielles (moins de dix)

Les communications seront limitées à 20 minutes de manière à assurer à chacune un temps de discussion de dix minutes.

Information importante : les frais de déplacement et/ou de séjour des doctorants ne seront pas pris en charge par l'organisation du colloque ; en général, les doctorants peuvent se tourner vers leurs écoles doctorales respectives pour une participation aux frais. Des attestations d'acceptation des projets de communication et/ou de participation seront fournies sur demande à cet effet.

Argumentaire

Sous le terme d'« artification », la sociologie de l'art entend étudier « le passage du non-art à l'art »¹. Le point de départ d'une telle recherche est l'idée selon laquelle « l'art n'est pas un corpus d'objets définis une fois pour toutes par des institutions et des disciplines consacrées, mais le résultat de processus sociaux, datés et situés. »² Parmi les conséquences de ce « passage à l'art » se trouve non seulement la promotion de certains objets, pratiques ou personnes mais aussi « un déplacement durable de la frontière entre art et non-art » ainsi que l'apparition de nouvelles formes d'art. Et il va de soi que la re-catégorisation de certains types d'objet ou de pratiques en tant qu'art peut avoir pour corollaire la désartification d'autres types établis.

L'idée de l'artification est ancrée dans les développements récents de la philosophie de l'art, dans le rejet des définitions essentialistes (par exemple au profit de définitions institutionnelles qui, d'ailleurs, ne sont pas sans évoquer des considérations sociologiques sur les processus de légitimation au sein des mondes de l'art) et, plus généralement, dans l'étude de l'histoire du (ou des) concept(s), appuyée sur l'approche phénomènes artistiques contemporains les plus divers. Du reste, l'historicité du concept d'art a été soulignée également avec vigueur par les historiens d'art. Dans *L'histoire de l'art est-elle finie ?*, Hans Belting ne prévenait-il pas dès 1983, qu'il fallait en revenir de l'histoire aux œuvres, les grandes théories unitaires (les « grands récits » comme disent les tenants du postmoderne) n'ayant plus de pertinence devant « l'expérience plurielle, fragmentaire »³ qu'offre l'art contemporain ? Et Édouard Pommier ne nous a-t-il pas montré *Comment l'art devient l'Art dans l'Italie de la Renaissance*⁴ ? Quant au « système moderne des arts »⁵, on sait qu'il s'établit au XVIII^e siècle en même temps que naît la discipline philosophique qu'est l'esthétique, et qu'apparaissent la critique d'art et l'histoire de l'art au sens moderne.

¹ *De l'artification. Enquête sur le passage à l'art*, s. l. d. de Nathalie Heinich et Roberta Shapiro. On se réfère ici en particulier à l'avant-propos de Roberta Shapiro (p. 25).

² *Op.cit.*, p. 26.

³ Expression empruntée à la 4^e de couverture de la traduction française : Nîmes, Jacqueline Chambon, 1989.

⁴ Paris, Gallimard, 2007. Voir aussi de Hans Belting : *Image et culte. Une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Cerf, 2007 (1990 pour l'original).

⁵ Paul Oskar Kristeller, *Le système moderne des arts. Étude d'histoire de l'esthétique*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1999 [original : 1951-52].

Dans ce contexte, il convient de se demander ce que les études sociologiques des phénomènes d'artification peuvent apporter de neuf à la pensée philosophique du concept d'art et à la compréhension philosophique de la scène artistique d'aujourd'hui. Tel est le but du colloque, dans le cadre duquel deux types d'approche seront privilégiées. Soit celle de l'histoire du concept moderne d'art (Art ou beaux-arts), soit celle de l'artification ou de la désartification d'objets ou d'activités particulières.

Si l'on est attentif aux origines et à la généalogie du concept moderne d'art, on sera frappé de certaines des conclusions tirées dans la postface que Nathalie Heinich a rédigée pour l'ouvrage déjà mentionné. Ainsi note-t-elle notamment, parmi les effets de l'artification, l'ennoblissement de la pratique, son autonomisation, son individualisation, son authentification et son « esthétisation ». Ceci vient-il confirmer que notre manière de parler et de nous rapporter à l'art aujourd'hui demeure (peut-être plus qu'on ne le pense habituellement ou qu'on ne le voudrait) tributaire de critères que nous devons au XVIII^e siècle ainsi qu'à la critique du goût et la constitution des *beaux-arts* et de leurs institutions ? « Car si toute beauté n'est pas artistique, écrit N. Heinich, [...], et si tout art n'est pas forcément beau (...), il existe malgré tout dans la culture occidentale une forte congruence entre art et beauté. Il est donc logique qu'une activité 'artifiée' soit dès lors investie, tant chez ses producteurs que chez ses amateurs, par une recherche de beauté, quelles qu'en soient les définitions conjoncturelles » (p. 295). Par ailleurs, authentification et individualisation renvoient de pair au génie créateur, et l'autonomie à la définition d'une sphère artistico-esthétique, bref à une constellation de notions mise sur le devant de la scène par le XVIII^e siècle encore.

Selon le second axe, les mêmes conclusions pourront donner à penser quand N. Heinich reconnaît la rareté du processus de désartification, à savoir la perte de statut d'art par un art reconnu (p. 295) : il s'agit plus souvent d'artification non aboutie, ou en régression, de résistances à l'artification, que d'authentique désartification. Une artification complète et achevée ne peut-elle donc se défaire ? Voilà qui donne à réfléchir sur le sens du devenir-art d'une pratique ou d'objets. Le statut de l'architecture fait à cet égard question, lui aussi, en ce compris par rapport au concept historique de beaux-arts, du reste. On peut se demander si l'architecture n'aurait pas sa place dans la catégorie d'« artification *partielle* », à savoir une artification qui ne concerne qu'« une partie seulement de [sa] production » (290), catégorie où l'on retrouve photographie et cinéma (dont l'artification est 'achevée' pour le cinéma d'art et d'essai seulement), ou la photographie dite 'd'art').

Par-delà les arts premiers, le hip-hop, la magie, le graffiti... et autres cas étudiés par la sociologie, et qui chacun pose la question de l'artification de manière spécifique, on pourrait en évoquer d'autres et leurs spécificités ; et s'interroger encore sur la signification et l'impact des phénomènes observés eu égard au lien sémantique entre art(s) et culture(s).